

A2T VENTURES
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 229 rue Saint Honoré
75001 PARIS

Les soussignés :

- ♦ **Monsieur Thomas TROUVÉ**, né le 8 mai 2005 à Paris 14^{ème}, de nationalité française, demeurant 3 rue de la chambre des comptes 59800 Lille ;
- ♦ **Monsieur Antoine LOUÉ**, né le 15 avril 2005 à Antony de nationalité française, demeurant 6 rue des prés-hauts 92290 Châtenay-Malabry,

Se sont réunis à l'issue de la signature des présents statuts de la SAS A2T VENTURES, pour désigner d'un commun accord le premier Président de la société, ainsi que le premier Directeur Général conformément aux statuts de ladite société.

ILS ONT CONVENU CE QUI SUIT :

I – NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés nomment, en qualité de premier Président de la Société :

Monsieur Antoine LOUÉ, né le 15 avril 2005 à Anthony, de nationalité française, demeurant 6 rue des prés-hauts 92290 Châtenay-Malabry, lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

II – NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Les soussignés nomment, en qualité de premier Directeur Général de la Société :

Monsieur Thomas TROUVÉ, né le 8 mai 2005 à Paris 14^{ème}, de nationalité française, demeurant 3 rue de la chambre des comptes 59800 Lille, lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Fait à Paris
Le 17/10/2024

Monsieur Antoine LOUÉ

Signature précédée de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions
de Président



Monsieur Thomas TROUVÉ

Signature précédée de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur
Général.

